

## SPÉCIAL ELECTIONS INTERNES FSU

Lettre d'information du SNES-FSU de Normandie

Directrice de la publication : Claire-Marie Feret - réalisation : Elfie Demarest - Prix : 0,4 euro N° 388 du 22 octobre 2021 - CCPAP 0522 S 05463 - trimestriel

### CONSIGNES AUX ADHERENT.E.S

Chaque adhérent.e doit émettre TROIS votes :

- sur l'orientation fédérale nationale ;
- sur le rapport d'activité fédérale national ;
- sur les fenêtres "éducation" et "droits et libertés".

Les listes et les professions de foi sont consultables dans le numéro 235 de POUR du mois d'octobre 2021. Les fenêtres se trouvent en pages 8 et 11.

### DU 4 NOVEMBRE AU 25 NOVEMBRE, EXPRIMEZ-VOUS SUR L'AVENIR DE NOTRE FÉDÉRATION !

Depuis sa création en 1993, la Fédération Syndicale Unitaire, première **organisation syndicale dans l'enseignement et deuxième dans la Fonction publique d'État**, se réunit en congrès tous les trois ans. C'est le moment de mettre en débat l'avenir de notre fédération, organisation de lutte et de transformation sociale, qui milite **pour une société plus juste, plus égalitaire et plus respectueuse de l'environnement**.

Afin de préparer son 10<sup>ème</sup> congrès national, la FSU appelle les adhérent.e.s de tous ses syndicats (dont ceux qui représentent les personnels enseignants et d'éducation des premier et second degrés : SNES, SNEP, SNUEP, SNICS, SNUAS, SNUipp, etc.) à porter une appréciation sur le bilan des trois années passées et à s'exprimer pour une des listes et orientations proposées.

La FSU n'est pas la propriété de quelques militant.e.s expérimenté.e.s, elle est même l'une des rares organisations à garantir le vote direct de ses adhérent.e.s et le droit d'expression pluraliste. **C'est pourquoi nous vous invitons à participer massivement au vote, organisé du 04 novembre au 25 novembre**, et qui précède les congrès départementaux et le congrès national du 31 janvier au 04 février 2022 à Metz.



- Congrès départemental 14: 13-14 janvier 2022
- Congrès départemental 27 : 14-15 décembre 2021
- Congrès départemental 50 : 7 janvier 2022
- Congrès départemental 61 : 6-7 janvier 2022
- Congrès départemental 76 : 10-11 janvier 2022.

#### Sommaire

- P. 1 : Édito
- P. 2 : Appel à voter UA
- P. 3 : Appel à voter EE
- P. 4 : Modalités de vote
- Annexe : Bulletin de vote

Bertrand Buffeti, Claire-Marie Feret et Marc Henriet, co-secrétaires académiques du SNES-FSU Normandie.



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN



### **Le vote fédéral “Unité & Action et sans tendance” : plus que jamais nécessaire !**

Dans cette période troublée, lourde d'une crise à la fois sanitaire mais aussi économique, écologique, sociale et même démocratique, notre syndicalisme doit assumer des responsabilités particulièrement lourdes.

La remise en cause des garanties des droits des fonctionnaires, l'affaiblissement des services publics, l'absence de réelle revalorisation des traitements, les menaces toujours présentes sur les retraites : les régressions sont nombreuses ! Pour mieux les combattre et gagner sur les revendications, la FSU doit amplifier les mobilisations.

### **Notre courant de pensée porte un syndicalisme de métiers et de transformation sociale qui ne se paye pas de mots.**

Il sait que sans l'intervention massive des personnels, en activité ou en retraite, sans le rapport de forces, et donc sans la recherche inlassable de l'unité d'action entre les organisations syndicales, les revendications peinent à avancer, l'espoir à se développer, les acquis à s'engranger.

Par ailleurs, pour combattre la menace nationaliste, xénophobe et raciste, Unité et Action agit par la combinaison de la mobilisation sociale et de la lutte contre les menaces sur les libertés et contre toutes les discriminations fondées sur le genre, l'apparence physique, les opinions, les orientations sexuelles.

### **Pour Unité et action, le combat pour la justice sociale, l'égalité des droits et les libertés sont un même combat.**

C'est dans cette perspective que Unité et Action milite, au sein de la FSU, pour la construction d'alternatives économiques, sociales, écologiques et démocratiques porteuses d'espérances, avec les forces syndicales et associatives, et dans un dialogue avec les forces politiques progressistes, dans le respect de notre indépendance syndicale.

Les signataires, militant.e.s du SNES-FSU Normandie, appellent à voter et faire voter :

- Sur l'orientation fédérale nationale : **“Unité et Action et sans tendances”**.
- Sur le rapport d'activité fédérale nationale : **POUR**.
- Pour les votes sur les fenêtres : dans la partie Éducation, **la fenêtre B** ; dans la partie Droits et Libertés, **la fenêtre A**.

### **Nous comptons sur vous pour une FSU forte avec une majorité Unité & Action renforcée pour relever les défis de l'unité et de la construction de rapports de force propres à modifier les lignes et à promouvoir des alternatives : votez et faites voter “Unité et Action et sans tendance”.**

Pour Unité et Action et sans tendance :

François Bertaud, Bertrand Buffetti, Cécile Chandavoine, Valérie Degoy, Claire-Marie Feret, Stéphane Gasc, Marie-Laure Guegan-Balliner, Claire Guéville, Pascal JeanJacquot, Claire Jourdan, Audrey Jullien, Marc Hennetier, Anne Koechlin, Morane Le Deunf, Léon Lefrançois, Sophie Leroux, Clarisse Macé, Catherine Mezaad, Raphaëlle Mounier, Éric Puren, Martine Quesnel, Dominique Recrosio, Pascal Roger, Sébastien Salmon.

## Congrès de la FSU : Votez pour la liste



### Le congrès de la FSU : vote d'orientation et fenêtres

Le 10<sup>ème</sup> congrès de la FSU se tiendra à Metz du 31 janvier au 4 février 2022 ; il sera précédé de congrès départementaux et d'un vote des adhérent.es du 4 au 25 novembre 2021. **Ce vote porte sur le rapport d'activité de la FSU** (supplément « gris » à POUR d'octobre) **qui comporte deux « fenêtres »**, c'est-à-dire deux expressions différentes de l'appréciation de l'activité de la FSU sur des sujets importants : la politique de J.M. Blanquer et de F. Vidal et la revendication de leur démission d'une part, l'implication de la FSU dans les mobilisations unitaires en défense des « droits et libertés » d'autre part.

**Le vote porte également sur le choix d'une « orientation » pour la FSU**, portée par des « tendances » : École Émancipée, Émancipation, Unité & Action, URIS, Front unique.

### L'École Émancipée, une orientation combative

École Émancipée est une tendance présente à tous les niveaux de la direction de la FSU et des syndicats nationaux, participant activement à la construction, depuis la création de la FSU en 1994, d'un syndicalisme unitaire, de lutte et de transformation sociale. Elle défend **un projet global de transformation de la société et de l'École**.

**Après 5 ans de gouvernement Macron marqué par des attaques sans précédent**, notre syndicalisme a besoin d'un nouveau souffle. Il doit avoir des orientations claires qui ne transigent pas avec nos exigences. La recherche permanente de l'unité syndicale est nécessaire mais ne doit pas être un frein aux mobilisations. La réflexion autour de la **réunification syndicale** doit, quant à elle, s'accélérer. Notamment avec nos partenaires dans les luttes sociales, CGT et Solidaires. Pour l'EE, la construction d'un mouvement social est nécessaire pour imposer un changement de cap politique : **remettre la question sociale au centre** du débat, en faire la priorité dans les semaines à venir passe par la mobilisation de tous-tes dans les actions, grèves et manifestations, pour imposer un autre projet de société.

### Votez ÉÉ, pour renforcer une fédération offensive

Souvent, la FSU et sa direction actuelle, peuvent apparaître comme une intersyndicale de syndicats nationaux (SNES, SNUIPP, SNUTER, SNEP, SNESUP...). A contrario, **l'École Émancipée est une tendance par nature fédérale** qui considère que les problématiques de tous les niveaux d'enseignement (1<sup>er</sup> degré, secondaire, supérieur) mais aussi de l'ensemble de la fonction publique nécessitent une analyse et des revendications globales pour contrer les offensives du libéralisme. Les attaques que subissent les agent.e.s depuis plus de 20 ans et l'explosion de la précarité ne peuvent être combattues secteur par secteur d'autant que la loi de transformation de la fonction publique de 2019 a très largement remis en cause le paritarisme dans la fonction publique. Dans l'académie, les militant.e.s de l'ÉÉ sont investi.e.s dans leurs syndicats respectifs de la FSU mais aussi dans le cadre de la fédération : elles et ils se réunissent régulièrement, organisent un stage annuel et éditent un bulletin régulier depuis plus de 10 ans. (<https://xo.lc/eenor>)

[www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)

Contacts SNES : Magali Gouju [magali.gouju@normandie.snes.edu](mailto:magali.gouju@normandie.snes.edu) – Antoine Vigot : [antoine.vigot@normandie.snes.edu](mailto:antoine.vigot@normandie.snes.edu)

**Pour qu'une orientation de lutte et de transformation sociale vive dans la FSU de l'académie de Normandie, votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'École Émancipée, soutenue par :**

ADAMS Pascal, SNES, Pont Audemer

ALES Vincent, SNUipp, Le Havre

AUDIGIER Thomas, SNUipp, Le Havre

BARDET Jean-Baptiste, SNESUP, Rouen.

BENIES Nicolas, SNES, Caen

BERCHE Pierre-Emmanuel, SNESUP, Rouen

BERTAUX Sylvie, SNUAS-FP, Rouen

BRESSET Ambre, SNES, Sotteville

CECILLE Thierry, SNES, Montivilliers.

CINQUIN Céline, SNES, Damétal

DREVON Jean-Michel, SNES, IR-FSU, Rouen

FOURRIER Stéphane., SNES, Montivilliers

GELIN Clémence, SNES, Le Havre

GOUJU Magali, SNES, Caen

HAMON Christophe, SNUipp, Le Havre

JEANNE Louise, SNES, Le Havre

KRUMMEICH Raphaëlle, SNASUB, Rouen

LEBOUC Paul, SNUEP, Louviers

LECAM Jean-Baptiste., SNES, Lillebonne.

LECONTE Fabienne, SNESUP, Rouen

LEFEVRE Clément SNES, Le Petit-Quevilly.

LEHOUX Erwan, SNESUP, Rouen

LEMARCIS Xavier, SNES, Le Havre

MINOT Lorraine, SNES, Sotteville

MOUCHET Aurélie, SNES, Montville

PONTOIZEAU Nolwenn, SNES, Criquetot L'Esneval

PONVERT Alain, SNES, Le Havre

PONVERT Véronique, SN FSU, SNES

RIO Stéphanie, SNUipp, Le Havre

ROUSSELIN Alexis, SNES, Louviers

ROUSSELIN Elise, SNUipp, Louviers

VABRE Nicolas, SNES, Bayeux

VIGOT Antoine, SNES, Darnétal.

VIOT Pierre, SNUipp, Grand Quevilly

YGOUF Ivan, SNES, Caen



## QUI PEUT VOTER ?

- les syndiqué.e.s à jour de la cotisation 2020-2021, sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin ;
- tout nouvel adhérent.e qui au moment du vote aura acquitté sa cotisation 2021-2022.

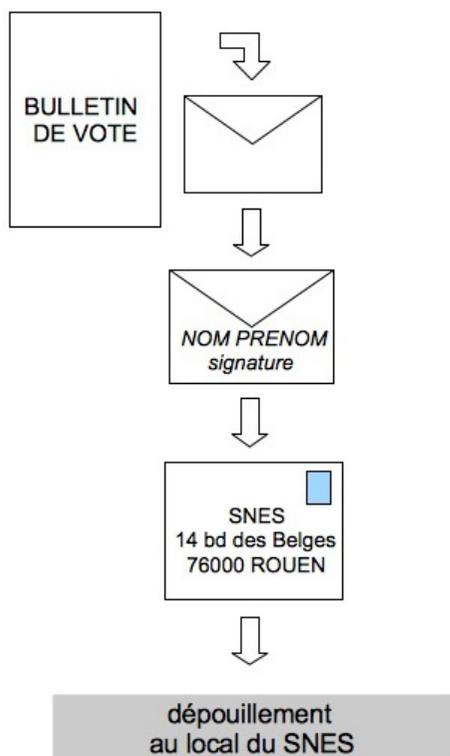


## QUAND VOTER ?

Le scrutin est ouvert à partir du 4 novembre. Il ne peut être clos avant le jeudi 25 novembre 2021 au soir, sauf si tous les adhérent.e.s ont voté. L'objectif doit être d'assurer la plus forte participation au vote.



## COMMENT VOTER ?



### • Le vote est organisé dans l'établissement par la / le secrétaire de section syndicale d'établissement (S1)...

Rapprochez-vous de votre S1, elle / il vous fournira le bulletin de vote à glisser dans une enveloppe. N'oubliez pas de signer la liste d'émargement ! Une fois le vote clos, vous pouvez l'aider à faire le dépouillement.

### • Vous êtes adhérent.e isolé.e ou retraité.e...

Votre vote est réalisé par correspondance. Le bulletin de vote (à trouver en annexe de cette publication), une fois rempli, doit être glissé dans une enveloppe vierge.

Cette enveloppe est ensuite glissée dans une seconde enveloppe cachetée avec l'indication de vos prénom et nom, votre établissement ou votre département (retraité.e.s), et votre signature (qui vaudra émargement).

L'enveloppe signée et cachetée est enfin à mettre dans l'enveloppe T fournie avec cette publication et à envoyer directement par voie postale. Attention aux délais d'acheminement, le dépouillement ayant lieu le 30 novembre, les votes par correspondance doivent parvenir à la section académique avant le 29 novembre !